

29 novembre 2020

Votation communale

Délibération n° 2019-26a relative à
l'ouverture d'un crédit d'étude de
CHF 3'235'000.- en vue de la mise
à niveau du bâtiment Forum Meyrin
et de la relocalisation des activités
pendant la durée des travaux

Synthèse	2
Texte de la délibération	3-5
Explications des autorités communales	6-9
Commentaire des référendaires	10-13
Prises de position des partis	14
Où, quand et comment voter ?	15

Synthèse

Les citoyens de la ville de Meyrin sont appelés à se prononcer sur la délibération n° 2019-26a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 3'235'000.- en vue de la mise à niveau du bâtiment Forum Meyrin et de la relocalisation des activités pendant la durée des travaux. Cet objet, voté par le Conseil municipal le 4 février 2020 par 18 oui, 9 non et 4 abstentions, a fait l'objet d'un référendum qui a abouti.

Des limitations au niveau de l'exploitation du bâtiment Forum Meyrin ont été constatées dès sa mise en service en 1995. Aujourd'hui, il accueille près de 100'000 visiteurs chaque année, au cours de 60 types d'activités qui y sont organisées. L'évolution des métiers et des pratiques culturelles rend l'expression de nouvelles formes artistiques dans ses murs difficile. Les fonctions de la bibliothèque-médiathèque ont par ailleurs passablement changé ces 20 dernières années et les locaux ne sont plus adaptés aux nouveaux usages. Enfin, des problèmes de sécurité et d'accessibilité, notamment à l'Undertown (salle de concert située au sous-sol du Forum), ont été mis en évidence.

Le projet de requalification du Cœur de Cité, comprenant notamment la construction d'un parking souterrain, aura un impact important sur le bâtiment Forum Meyrin. Il imposera une relocalisation temporaire de tout ou partie de ses activités. Cette relocalisation permettrait de réaliser les travaux de mise à niveau du bâtiment en synergie avec la requalification du Cœur de Cité.

Délibération n° 2019-26a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 3'235'000.- en vue de la mise à niveau du bâtiment Forum Meyrin et de la relocalisation des activités pendant la durée des travaux

Vu la résolution n° 2016-02, adoptée le 8 mars 2016, demandant d'avaliser l'accord de principe conclu avec CCM Immobilier SA, propriétaire du centre commercial Meyrin Centre, en vue de la construction du parking souterrain en deux étapes au cœur de la cité;

Vu la signature de la convention cadre le 6 avril 2016 entre le Conseil administratif in corpore et la présidente du Conseil d'administration de CCM immobilier SA formalisant l'accord finalisé;

Vu la résolution n°2017-03a, adoptée le 6 février 2018, demandant d'avaliser l'image directrice du « Cœur de cité » établie dans le cadre d'ateliers créatifs;

Vu la délibération n°2018-20a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 4'360'000.- en vue de la construction de la nouvelle mairie et de l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du « Cœur de cité »;

Vu la demande d'autorisation de construire DD113042/1 déposée le 4 octobre 2019, par CCM immobilier SA pour un parking enterré sur trois niveaux de 480 places (P1) situé à l'avenue de Feuillasse 24;

Vu le planning intentionnel des travaux prévus dans le périmètre du « Cœur de cité » où les travaux du parking P1 souterrains sont prévus de débuter au 2^e semestre 2021 pour une durée de 18 mois;

Vu les importantes nuisances à prévoir, rendant obligatoire la délocalisation de tout ou partie des activités hébergées par le bâtiment Forum Meyrin;

Vu la commission du 25 septembre 2018 rappelant les points suivants: « la vision des Brasseurs de culture de hier à demain », « Le Forum Meyrin au cœur du Cœur de cité » et l'« Evolution des métiers de la culture et des équipements »;

Vu la double commissions culture du 26 mars 2019 tenue dans le bâtiment Forum Meyrin et durant laquelle une visite a été organisée, révélant les différentes problématiques;

Vu la double commissions Cœur de cité ad hoc/culture du 24 septembre 2019 donnant mandat à l'administration d'étudier la relocalisation des activités du Forum Meyrin;

Vu la commission Cœur de cité ad hoc du 6 novembre 2019 durant laquelle cette dernière s'est positionnée sur l'entrée en matière de la mise à niveau du Forum Meyrin;

Vu l'inscription au plan des investissements 2019-2029 de la mise à niveau du bâtiment Forum Meyrin dans le cadre du projet « Cœur de cité »;

Vu la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Vu le rapport de la commission cœur de cité ad hoc;

Le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, dans sa séance du 4 février 2020,

DECIDE

PAR 18 OUI, 9 NON ET 4 ABSTENTIONS

1. de procéder à une étude en vue de la mise à niveau du bâtiment Forum Meyrin et de la relocalisation des activités pendant la durée des travaux,
2. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 3'235'000.- destiné à cette étude,
3. de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif,
4. en cas de réalisation du projet, ce crédit d'étude sera intégré au crédit principal, qui sera voté ultérieurement, afin d'être amorti conjointement à celui-ci, soit en 30 annuités,
5. en cas de non-réalisation du projet, ce crédit d'étude sera amorti au moyen de 1 annuité, dès l'année de son abandon,
6. d'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 3'235'000.- afin de permettre l'exécution de cette étude.

L'électeur-trice qui accepte cette délibération doit voter **OUI**, celui / celle qui la rejette doit voter **NON**.

Explications des autorités communales

Inadéquation croissante du bâtiment actuel

L'idée de doter Meyrin d'un centre culturel apparaît dès 1968. 17 ans plus tard, un concours d'architecture est organisé en vue de la réalisation d'un bâtiment comprenant un forum central, une salle des fêtes polyvalente / salle de théâtre, une bibliothèque / ludothèque, des locaux pour l'administration et des locaux pour des activités artistiques et associatives. Depuis sa mise en service en 1995, le bâtiment Forum Meyrin présente certaines limitations au niveau de son exploitation.

En premier lieu, la mauvaise séparation phonique entre les foyers et la grande salle ainsi que la modularité de ces espaces ne permettent pas une exploitation simultanée ; Ensuite, le patio, non chauffé et non ventilé, n'offre qu'un maigre confort aussi bien en été qu'en hiver. La salle de théâtre doit également être adaptée étant donné que tous les sièges n'offrent pas une visibilité optimale et que les zones d'accès aux sièges occupent des espaces de bonne visibilité. De plus, la scène et le cadre de scène étant sous-dimensionnés, ils ne permettent pas d'accueillir les spectacles conçus avec des grands décors et limitent aussi le nombre de personnes autorisées sur scène à un maximum de 100.

Par ailleurs, avec le développement d'internet et des technologies numériques, les fonctions de la bibliothèque-médiathèque ont complètement changé et les locaux actuels ne permettent pas d'organiser dans de bonnes conditions des activités, telles que l'espace informatique, des conférences-débats, des espaces de travail et d'études ou des ateliers de lecture.

Les formes d'expositions proposent désormais, en plus des tableaux accrochés aux murs, des installations interactives qui intègrent également les nouvelles technologies. Pour garantir une visite optimale au public, les espaces d'exposition doivent

notamment offrir une isolation phonique pour ne pas déranger, ni être dérangés par le bruit que produisent les activités qui ont lieu dans les espaces adjacents. Ce qui n'est pas le cas actuellement, le bâtiment présente plusieurs ponts sonores entre les différents espaces qui limitent le nombre d'activités qui peuvent s'y tenir au même moment. Par exemple, le plancher des foyers est conçu d'un seul tenant avec la salle de spectacles, ce qui permet au son de se diffuser entre les deux espaces et empêche de les utiliser en même temps.

Depuis sa construction, le bâtiment manque d'isolation thermique sur l'ensemble de sa structure et souffre de déperditions énergétiques. Le patio en verre retient ainsi les grandes chaleurs en été et le froid en hiver, ce qui empêche aussi d'y accueillir du public ou des activités plusieurs mois par an. Le bâtiment est ainsi en déficit de lieux de rencontre, de stockage, de locaux administratifs et des problèmes de sécurité et d'accessibilité, notamment à l'Undertown, ont été mis en évidence.

On constate *in fine* une inadéquation croissante entre les possibilités restreintes du bâtiment et l'expression de nouvelles formes artistiques, liées à l'évolution importante des métiers et des nouvelles pratiques culturelles.

Projet de mise à niveau

Le projet de requalification du Cœur de Cité, et notamment la construction d'un parking souterrain de 480 places sur trois niveaux, aura un impact important sur le bâtiment Forum Meyrin. Les nuisances induites par un tel chantier imposeront une relocalisation temporaire de tout ou partie des activités de ce dernier, planifiée selon l'élaboration de différents scénarii compris dans le crédit d'étude. Cette relocalisation permettrait de réaliser les travaux de mise à niveau du bâtiment en synergie avec la requalification du Cœur de Cité.

L'étude de faisabilité sur ce projet a mis en évidence différentes solutions permettant de faire évoluer le bâtiment et pallier les

manquements identifiés, tout en conservant son architecture emblématique. Au-delà de ces opportunités, la mise à niveau du bâtiment Forum Meyrin vise à lui donner un nouveau cycle de vie pour en faire une véritable « Maison de la culture ».

Dans la vision de la pré-étude, les locaux de la bibliothèque sont reconfigurés en espaces différenciés et flexibles. Le patio chauffé et ventilé accueille des espaces de travail collectif en extension de la bibliothèque et la suppression de la fontaine centrale, dont la machinerie entrave actuellement l'espace au sous-sol, permet à l'Undertown de s'équiper d'une véritable régie en lien avec la scène. De nouveaux espaces d'exposition, flexibles et accessibles de plain-pied, permettent d'animer l'espace urbain devant le Forum. Le plateau et le cadre de scène du théâtre sont agrandis et le gradin fixe peut accueillir 500 personnes. Cette nouvelle configuration comprend une réduction du nombre de places pour permettre désormais une bonne visibilité des spectacles pour chaque spectateur. L'ancienne salle de répétition est transformée en salle polyvalente pour accueillir répétitions, spectacles et événements plus modestes ainsi que des propositions jeunes publics. Les foyers, repensés, sont modulables et s'ouvrent sur le patio. Un pôle de restauration dessert l'ensemble du bâtiment et inclut le café culturel, lequel est installé dans un nouvel espace en marge du patio et de la bibliothèque. La présence dans le bâtiment de l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin est assurée, leur visibilité et les accès à leurs locaux sont accrus. Finalement, des espaces de stockage augmentés permettent de réorganiser l'ensemble du bâtiment de manière plus efficace.

Crédit d'étude

Le travail d'examen des options, débuté en 2018 avec la commission culture, s'est poursuivi l'année suivante. En septembre 2019, les commissions culture et Cœur de Cité *ad hoc* se sont réunies pour une mise en commun des informations (activités potentiellement impactées par le chantier du Cœur de Cité et projet de mise à niveau du bâtiment). Les deux commissions

décident alors à l'unanimité de transférer le dossier à la commission Cœur de Cité *ad hoc*.

Suite à ce travail, un projet de crédit d'étude de CHF 3'235'000.- (D-2019-26) est soumis au Conseil municipal en décembre 2019, renvoyé en commission une première fois, puis finalement voté par la majorité du Conseil municipal (18 oui, 9 non et 4 abstentions) au cours de sa séance du 4 février 2020. Ce crédit comprend un concours d'architecture SIA 142 en vue de la sélection d'une équipe pluridisciplinaire pour CHF 365'000.-, les différents mandats relatifs aux phases d'études pour CHF 2'654'366.- et l'étude de relocalisation des activités pour CHF 215'000.-.

Une minorité du Conseil municipal, opposée au crédit d'étude, juge le coût du projet trop élevé, préfère privilégier la rénovation des écoles et craint que ce projet ne fasse augmenter le centime additionnel. Elle a proposé que cet objet soit ajourné pour une durée de 5 ans en estimant qu'il n'était pas viable de construire le TFM, la nouvelle mairie, le parking et la place en même temps; elle indique en outre que les finances de la Commune ne sont pas inépuisables et que cet objet risque de les mettre en danger. Une seconde minorité ayant décidé de s'abstenir considère également le projet trop onéreux. La majorité du pouvoir délibératif relève, quant à elle, la nécessité d'adapter le bâtiment Forum Meyrin à la réalité actuelle des métiers de la culture et de le rendre modulable pour une évolution à long terme; elle envisage le chantier du Cœur de Cité comme une opportunité à saisir pour une mise à niveau du Forum Meyrin, notamment en termes de réduction de la durée des nuisances pour les riverains.

Au vu des faits et arguments énumérés ci-dessus, l'exécutif communal et la majorité du Conseil municipal vous recommande de voter « **OUI** » le 29 novembre 2020.

Commentaire des référendaires

3,2 millions pour des « études » en vue de « rénover » le Forum : c'est scandaleux !

Vous avez été plus de 1'700 électeurs meyrinois à avoir signé le référendum contre cette dépense aussi inutile qu'injustifiée.

NON ! Ne touchez pas à notre Forum !

Nous l'aimons comme il a été imaginé et construit par nos édiles dès le début. Depuis son inauguration en 1995, il a rendu d'innombrables services à la population de Meyrin. Son théâtre, sa bibliothèque, ses salles d'exposition, sa grande capacité d'accueil et son restaurant ont contribué à l'excellent rayonnement culturel de la commune et de la région.

Pourquoi dès lors tout démolir son intérieur et interdire son utilisation pendant de longs mois ?

Nos autorités l'ont régulièrement entretenu, rénové et modernisé, pour qu'il demeure un lieu convivial de rencontres, de partages et de spectacles.

Des habitués et des usagers nous ont confirmé leur surprise à l'annonce des transformations projetées dans ce beau bâtiment emblématique du centre de la cité.

Halte aux dépenses communales démesurées

Le mardi 4 février 2020, dans l'ancienne législature, à quelques semaines du renouvellement des autorités municipales et juste avant les mesures Covid-19, une majorité du Conseil municipal votait favorablement ce crédit d'étude pour un montant de CHF 3'235'000 destiné à « plancher » sur une future « rénovation-transformation-relocalisation des activités » du Forum de Meyrin.

Seuls les conseillers municipaux UDC et PLR ont refusé ce lourd crédit d'étude. Ils estiment que c'est dans leur pratique habituelle que les ingénieurs et architectes évaluent le coût total d'un crédit de démolition-reconstruction en multipliant par dix le crédit d'étude. Ainsi, le refus de ce crédit d'étude démontre une ferme intention de ne pas entrer en matière sur une prochaine demande de crédit de réalisation évalué à environ CHF 32 millions.

Le Conseil administratif estimait pour sa part que la participation communale serait probablement réduite grâce à des subventions publiques et/ou privées. Il prétendait également que la Commune devait profiter de la planification des grands chantiers envisagés au centre de la cité (parking sous-terrain, nouvelle mairie) pour y intégrer les travaux de démolition-reconstruction du Forum.

De notre côté, nous jugeons l'opération hasardeuse et spéculative. Il y a trop d'éléments qu'on ne maîtrise pas autour d'un chantier d'une telle ampleur pour en faire dépendre l'agenda du Forum. Malgré la mise en œuvre des chantiers, le cœur de la cité doit continuer de battre au rythme de notre « Maison de la Culture ».

Nous rappelons que le bon sens et les besoins des usagers en lien avec l'urgence de la dépense doivent primer dans toute gestion financière, et plus particulièrement dans celle des deniers publics.

Vous voterez « **NON** » parce que vous estimez que :

- ✓ la démocratie doit être réactivée afin que la population meyrinoise puisse s'opposer à cette dépense pharaonique.
- ✓ « bien gérer les deniers publics » c'est d'abord faire des choix et définir des priorités.
- ✓ les récents travaux d'entretien et de mise en conformité avec les normes de sécurité de la scène, des ascenseurs, de la cuisine, du chauffage, des éclairages, de l'Undertown, etc. ont toujours été scrupuleusement étudiés pour durer. Ce serait un vrai gaspillage de démolir ce qui fonctionne à la parfaite satisfaction des usagers.
- ✓ la crise du Coronavirus nous oblige à revoir à la baisse les dépenses budgétaires et à mieux répartir les projets d'investissement dans le temps.
- ✓ la transformation du Forum ne figure pas parmi les priorités urgentes dans le plan quinquennal des investissements. Il n'a que 25 ans d'âge!
- ✓ le restaurant du Forum, avec sa belle terrasse au Sud ne doit pas être démolie, pas même pour être reconstruite à l'arrière du bâtiment. Ce serait un gâchis.
- ✓ le Patio doit rester tel que les architectes l'ont conçu, avec sa verrière, sans climatisation en été, ni chauffage en hiver. Quoi de plus écologique?
- ✓ la fontaine monumentale doit être conservée dans sa beauté originelle. Elle a été entretenue à grands frais dans cette intention. La supprimer est un sacrilège.
- ✓ la bibliothèque peut très bien développer son offre sans agrandir une seconde fois sa surface. Les mesures « covid-19 » ont démontré que des solutions étaient possibles grâce à l'utilisation de l'internet et à la numérisation des livres en prêts.

Meyrin a d'autres priorités avant le Forum

« *Le Forum a fait l'objet de nombreuses rénovations au cours des dernières années. D'ailleurs, la Commune a beaucoup d'autres projets plus urgents comme par exemple: la rénovation des écoles de Livron, des Champs-Fréchets, de la Golette et de Meyrin-Village* » déclarait Sasa Hayes, présidente de la commission communale de la culture. A cette liste, il convient d'y ajouter la finalisation du quartier des Vergers, l'aménagement du centre de la cité (nouvelle mairie et parking sous-terrain), etc.

Alors que les contribuables meyrinois voient leur pouvoir d'achat diminuer comme peau de chagrin, le Conseil municipal ferait bien de se préoccuper de la paupérisation de sa population et réduire la voilure! D'ailleurs, les conséquences économiques du Covid-19, avec la baisse des recettes fiscales, vont vite ramener nos autorités sur terre.

Le refus de ce projet d'étude à 3,2 millions devrait être le premier avertissement significatif pour que désormais on ne dilapide plus l'argent public à tout va.

Ni en ruines, ni en décrépitudes, le Forum vieillit plutôt bien. Il est encore jeune et porte fièrement ses 25 ans. Le temps du lifting n'est pas encore venu, il a encore de belles années à vivre! Il est en pleine santé!

Au vu des faits et arguments énumérés ci-dessus, les référendaires vous recommandent de voter « **NON** » le 29 novembre 2020.

Prises de position des partis

Acceptez-vous la délibération n° 2019-26a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 3'235'000.- en vue de la mise à niveau du bâtiment Forum Meyrin et de la relocalisation des activités pendant la durée des travaux ?

Les Socialistes de Meyrin-Cointrin	Oui
Les Vert.e.s de Meyrin-Cointrin	Oui
PDC – Vert-Libéraux Meyrin-Cointrin	---
UDC MEYRIN-COINTRIN	Non
PLR – Les Libéraux-Radicaux de Meyrin-Cointrin	Non
MCG – Mouvement Citoyens Genevois	Non
Comité référendaire NON à chf 3,2 millions pour un crédit d'étude	Non
Comité « Préservons Forum Meyrin, espace de vie culturelle »	Oui
Halte à la démesure	Non
Oui à la ville créative	Oui
« Sauvons Forum Meyrin, notre maison de la culture »	Oui
Touche pas à mon Forum	Non
Vert'libéraux Meyrin-Cointrin	Non

Où, quand et comment voter ?

1. Vote par correspondance

Les électrices et électeurs qui désirent exercer leur droit de vote par correspondance peuvent le faire dès réception du matériel de vote. Les votes par correspondance doivent parvenir au service des votations et élections, route des Acacias 25, 1211 Genève 26, au plus tard le samedi 28 novembre 2020, à 12h.

Pour garantir l'acheminement postal dans le délai prescrit, il vous est recommandé d'expédier votre enveloppe de vote au plus tard le jeudi 26 novembre 2020. Attention à l'heure de levée du courrier.

2. Dans le local de vote de la Ville

Ecole de Livron, rue De-Livron 2, 1217 Meyrin (accès au local de vote par l'avenue de Feuillasse 25)

Les électrices et électeurs qui se présentent pour voter le dimanche 29 novembre 2020, de 10h à 12h, doivent se munir :

- de leur carte de vote
- d'une pièce d'identité
- du matériel de vote

Matériel de vote

Votre enveloppe doit contenir :

- une carte de vote
- une enveloppe de vote
- un bulletin de vote
- la présente brochure explicative

Si votre matériel de vote n'est pas complet ou si vous avez perdu ou détruit votre carte de vote, veuillez appeler le service des votations et élections qui vous renseignera sur la marche à suivre.

Tél. 022 546 52 00

- Du lundi 9 au vendredi 27 novembre 2020 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le samedi 28 novembre 2020 de 08h00 à 12h00
- Le dimanche 29 novembre de 10h00 à 12h00

